



Envoyé en préfecture le 17/12/2020

Reçu en préfecture le 17/12/2020

Affiché le **18 DEC. 2020**

ID : 025-252508247-20201208-2020_12_17-DE

Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 8 décembre 2020

Délégués syndicaux en exercice : 45

**Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni à la CCI du Doubs, 46 avenue
Villarceau à BESANÇON, sous la présidence de M. Cyril DEVESA, Président.**

La séance est ouverte à 18h04 et levée à 19h12.

Étaient présents :

G.B.M : AEBISCHER Élise ; BAEHR Frédérique suppléante de M. COUDRY Sébastien ; BAILLY Guillaume ; BERNARD Franck ; BOUSSET Jean-Marc ; CAULET Claudine ; DEVESA Cyril ; DUSSAUCY Nadine ; FIÉTIER Vincent ; GALLIOU Françoise ; HUOT Daniel ; JACQUIN Denis ; JOUFFROY Jean-Marc ; LAIDIÉ Franck ; LAMBERT Marie ; LEGAIN Olivier ; LEMERCIER Myriam ; LOUIS Bernard ; MAGNIN-FEYSOT Christian ; MAILLARD Valérie ; MÉNESTRIER Jean-François ; PARIS Daniel ; POUJET Yannick ; ROCHDI Karima ; RUTKOWSKI Serge ; SOURISSEAU Nathan suppléant de Mme GAGLIOLO Lorine ; TERZO André ;

C.C.L.L : CHOPARD Félix ; COULET Gérard ; CRETIN Emmanuel ; GARNIER Christophe ; MESNIER Christian ; MONNIER Alain ; NICOLET Mickaël ; PRILLARD Angèle ; STADELMANN Jean-Claude ;

C.C.V.M : GAUTHIER André ; MORALES Roland

Étaient excusés :

G.B.M : CONTINI Jean-Claude ; COUDRY Sébastien ; MICHEL Marie-Thérèse ;

C.C.L.L : COULET Gérard ; MONNIER Alain ; NICOLET Mickaël ;

C.C.V.M :

Secrétaire de séance : Nathan SOURISSEAU suppléant de Mme GAGLIOLO Lorine

Procuration de vote :

Mandants : CONTINI Jean-Claude

Mandataires : LEGAIN Olivier

**Objet : 5G. Marché relatif au remplacement des dispositifs de contrôle des accès en
déchetterie
2020/12_17-64**

DÉCHETTERIES

**MARCHÉ RELATIF AU REMPLACEMENT DES DISPOSITIFS
DE CONTRÔLE DES ACCÈS EN DÉCHETTERIE**

Rapporteur : Monsieur Yannick POUJET, Conseiller Syndical Délégué

Le SYBERT a mis en place sur l'ensemble de ses déchetteries, dès 2013, des dispositifs de contrôle des accès par badge. Ainsi, chaque habitant résidant sur le périmètre du SYBERT peut obtenir un badge d'accès nominatif pour accéder à l'ensemble des déchetteries.

Le vieillissement des dispositifs, l'évolution des technologies et l'arrivée de nouveaux matériels font que la réparation des dispositifs actuels est de plus en plus coûteuse, voire impossible.

Concrètement, sur le terrain, ces dispositifs sont composés :

- d'une borne d'identification située à l'entrée de chaque déchetterie permettant à l'utilisateur de présenter son badge d'accès,
- d'une barrière d'entrée qui s'actionne si le badge présenté est valide,
- d'une barrière de sortie empêchant les usagers sans badge de rentrer sur le site.

Remarque : ces barrières sont complétées par des éléments de sécurisation pour éviter les chocs avec les véhicules : radars, boucles au sol, ...

Les bornes d'identification intègrent l'intelligence du dispositif et permettent, via une liaison internet, de transmettre les informations recueillies au logiciel de gestion centralisé : éléments de fréquentation, éléments de facturation des « non-ménages », ...

La facturation des « non-ménages » relate les saisies faites par les Agents Conseils de Déchetteries via des consoles portatives, elles-mêmes en fin de vie ; désormais, du matériel type smartphone connecté existe et permet, en plus, de développer d'autres applications telles que, par exemple, les commandes des rotations de bennes par mail directement auprès des prestataires concernés.

Il est désormais impératif d'envisager le renouvellement et l'équipement à neuf de toutes les déchetteries :

- 16 bornes d'identification ;
- 34 barrières équipées des éléments de sécurisation ;
- 20 consoles portatives « nouvelle génération ».

Le budget global est estimé à environ 256 500 € HT, incluant la fourniture, la pose et la configuration des dispositifs.

Il est donc décidé de lancer une consultation en marchés publics, via la procédure de l'appel d'offres ouvert, sur la base d'un lot, comprenant la fourniture, la pose et la configuration des dispositifs.

À l'unanimité, le Comité Syndical se prononce favorablement sur :

- **le principe du renouvellement de l'ensemble des dispositifs de contrôle des accès et les termes de la consultation en marchés publics à lancer,**

Envoyé en préfecture le 17/12/2020

Reçu en préfecture le 17/12/2020

Affiché le **18 DEC. 2020**

ID : 025-252508247-20201208-2020_12_17-DE

- **et autorise le Président ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de ce marché, après attribution par la CAO.**

Pour extrait conforme,
Le Président du SYBERT,
Cyril DEVESA

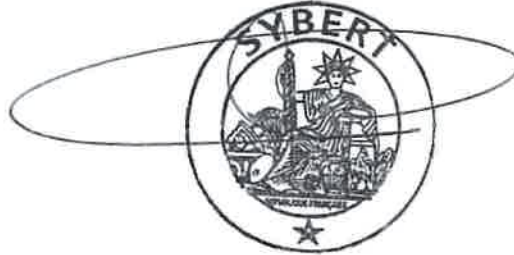
Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 39

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0



Envoyé en préfecture le 17/12/2020

Reçu en préfecture le 17/12/2020

Affiché le

SLO

ID : 025-252508247-20201208-2020_12_17-DE